

Réf: Dossier 427229

Avis de constitution

SOCIETE « PRIME MOTORS CI »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE MAIRIE, IMMEUBLE
SICOGI, AVENUE 4 RUE 15, NON LOIN DU MARCHE DE
TREICHVILLE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Lot N.A, Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIME MOTORS CI »

Objet : - Commerce général ;
- Fournitures de services liés à l'automobile.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE MAIRIE, IMMEUBLE
SICOGI, AVENUE 4 RUE 15, NON LOIN DU MARCHE DE
TREICHVILLE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Lot N.A, Ilot N.A

Dirigeant(s) M SALLOUM RAMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07362 du 23/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43807/GTCA/RC/2025 du 23/07/2025

